

Le Parlement francophone est menacé, dit le MR

COMMUNAUTÉ L'exécutif PS-CDH impose à l'assemblée une économie qui irrite les élus

► Chaque année, le gouvernement rabote le budget de son assemblée.
► Pour Françoise Bertieaux (MR), le travail parlementaire est menacé.

La Communauté française n'a jamais roulé sur l'or (c'est peu dire). Et ses victimes ne sont pas seulement les écoles, les crèches, les bibliothèques ou les infrastructures culturelles. Son assemblée parlementaire trinque aussi.

C'est le gouvernement de la Communauté qui fixe le budget du Parlement francophone.

De 2009 à 2011, le Parlement a reçu une dotation constante (26,6 millions, sans indexation).

A partir de 2012, la situation a commencé à se dégrader. La dotation a chuté à 22 millions. En 2013, on est passé à 19 millions.

En 2015, le Parlement a reçu 28 millions. Mais cette augmentation n'en était pas une. On a simplement appliqué une nouvelle méthode de comptabilité. Dans les faits, en 2015, par rapport à 2014, les moyens de l'assemblée n'ont pas varié d'un centième de centime. En revanche, pour 2016, le rabot se remettra à agir puisque le gouvernement PS-CDH a prévu de ramener le budget à 27 millions. Et ce nouvel effort (d'un million) ne passe pas.

Au Parlement, qui emploie une centaine de personnes, on signale que les économies im-

posées ces dernières années ont forcé à réduire le cadre de 8 %, à se séparer du service du compte rendu (la retranscription des débats est désormais assurée par les services du Sénat) ou à figer les budgets que

le Parlement accorde à chaque groupe politique (ils ne sont plus indexés). « On emploie 110 agents pour 94 parlementaires », note un membre du personnel. *Allez donc voir au Sénat - ils sont 252 pour 60 sénateurs. On n'exagère donc pas... »*

Côté politique, on n'est pas plus tendre. « Economiser un million est un objectif difficile à atteindre », dit Christiane Vienne, la cheffe du groupe PS. Qui tempère aussitôt : « On ne va pas faire la révolution contre le gouvernement. On n'est pas là-dedans. »

« On a atteint l'os »

Que les élus PS n'osent pas le coup de poing avec le gouvernement Demotte, c'est peu étonnant. Dans les rangs libéraux, en revanche, on ne met pas de gants. « La majorité est en train de mettre en péril le rôle de ce Parlement, qui est d'exercer un contrôle démocratique du gouvernement », envoie Françoise Bertieaux la cheffe du groupe MR. « On atteint l'os : on va toucher à nos fonctions de base ! »

L'élue MR est d'autant plus furieuse que le gouvernement impose une économie d'un million au Parlement mais augmente le budget des cabinets ministériels de 749.000 euros -

« Ça, moi, pas d'accord !... ».

Pour en revenir à l'économie nouvelle d'un million, elle est jugée d'autant plus « agressive » que le gouvernement l'impose au Parlement sans concertation. Le MR vient donc de déposer un projet de décret obligeant le gouvernement à se concerter avec le Parlement avant de fixer sa dotation. Cette concertation aurait lieu avant le 1^{er} juillet.

A défaut d'accord, on s'accorderait un nouveau délai de trois mois. Et si, au terme de ce délai, gouvernement et Parlement ne sont toujours pas tombés d'accord, la dotation serait identique à celle de l'année précédente. ■

PIERRE BOUILLON

FONCTIONNEMENT

94 députés

L'institution est discrète. Pourtant, ce parlement est l'un des plus fournis du pays, après la Chambre (150 élus) et le parlement flamand (124). Le parlement de la Communauté française compte 94 députés. Il ne fait pas l'objet d'un scrutin distinct, comme la Chambre et les parlements régionaux. Il est composé, d'office, des 75 membres du parlement wallon et de 19 députés issus du camp linguistique francophone du parlement régional bruxellois. Il ne siège pas tout le temps. Une semaine sur deux, les élus wallons et bruxellois travaillent dans leur parlement régional. L'autre semaine, ils se retrouvent au parlement de la Communauté.

P.BN